

# Règlement Intérieur des Matchs de Noël 2023 du C'Chartres Échecs

## Article 1 : Préambule

Le C'Chartres Échecs organise 4 matchs homologués FIDE du 18 au 23 décembre 2023. Ces matchs sont les suivants :

- du 18 au 19 décembre 2023 (match 1) : Alireza Firouzja (FRA, GMI) à Alexandre Dgebuadze (BEL, GMI) – (numéro d'homologation 61617)
- le 20 décembre 2023 (match 2) : Alireza Firouzja (FRA, GMI) à Andrei Shchekachev (FRA, GMI) - (numéro d'homologation 61618)
- du 21 au 22 décembre 2023 (match 3) : Alireza Firouzja (FRA, GMI) à Sergei Fedorchuk (UKR, GMI) - (numéro d'homologation 61619)
- le 22 décembre 2023 (match 4) : Yuliia Osmak (UKR, MI, WGM) à Sergei Fedorchuk (UKR, GMI) - (numéro d'homologation 61704)

## Article 2 : Déroulement des Matchs

### a) cadences :

- 2 rondes cadence Fischer : 1h30 + 30sec par coup

### b) Lieu des rencontres :

Hôtellerie Saint-Yves, 3 rue des Acacias 28000 Chartres

### c) Règles du jeu :

Les règles appliquées sont celles de la FFE et de la FIDE, adoptées lors du 93ème congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er Janvier 2023 .  
Les nulles par consentement mutuel sont autorisées.

### d) Dates et horaires des rondes :

- **Match 1**
  - Ronde 1 : Lundi 18 décembre 2023 à 15h00
  - Ronde 2 : Mardi 19 décembre 2023 à 15h00
- **Match 2**
  - Ronde 1 : Mercredi 20 décembre 2023 à 10h00
  - Ronde 2 : Mercredi 20 décembre 2023 à 16h00
- **Match 3**
  - Ronde 1 : Jeudi 21 décembre 2023 à 15h00
  - Ronde 2 : Vendredi 22 décembre 2023 à 15h00
- **Match 4**
  - Ronde 1 : Samedi 23 décembre 2023 à 10h00
  - Ronde 2 : Samedi 23 décembre 2023 à 16h00

### **Article 3 : Droits d'inscriptions**

Sur invitations.

### **Article 4 : Appariements et classement**

#### **a) tirage au sort**

Un tirage au sort sera effectué en amont par l'organisateur pour déterminé qui aura les pièces blanches lors de la 1ère partie. Le résultat de ce tirage au sort sera communiqué aux joueurs, au plus tard 48H00 avant le début de la 1ère partie.

Ensuite les joueurs alterneront les Blancs et les Noirs.

#### **b) Classement**

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte =0).

### **Article 5 : Forfaits**

Le délai de forfait est par défaut de 1h00, sauf si l'arbitre en décide autrement. Pour signaler un retard exceptionnel, appeler les arbitres (Laurent Freyd au **06.22.31.76.10** ou Sébastien Sobry au **06.70.81.95.24**)

### **Article 6 : Arbitrage**

- IA, Laurent Freyd
- Sébastien Sobry, AFO 2

### **Article 7 :**

- L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Les téléphones, ainsi que tout appareils électroniques, sont interdits dans la zone de jeu.
- Les joueurs doivent laisser tous leurs appareils électroniques à l'arbitre.
- Les analyses sont interdites dans l'aire de jeu.
- Il est strictement interdit de fumer dans l'espace de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site ;
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'échecs » peut être sanctionné. Voir annexe.
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

## **Article 8 : Jury d'Appel**

Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

## **Article 9: Contrôles Anti-Dopage**

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

## **Article 11 :**

L'entrée est libre pour les spectateurs, cependant l'arbitre peut limiter l'accès à la zone de jeu pour assurer le confort des joueurs. La prise des photos sans flash est soumise à l'autorisation de l'arbitre.

Ils doivent laisser leur téléphone à l'entrée de la salle de jeu.

## **Article 12 :**

En s'inscrivant, les joueurs autorisent l'organisateur à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

## **Article 13 :**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

**Les arbitres**  
**Laurent Freyd, IA**

**L'organisateur :**  
**François GILLES**

**Sébastien Sobry, AFO2**